

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MENTHONNEX-EN-BORNES

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Présents : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Sébastien PACCARD, Nathalie HENRY, Olivier CHAMOT, Sandrine BOCHET, Jocelyne BORNE, LEOTY Christian, Jocelyne YAKOVLEFF, Sylvie LOUVEAU, Christophe BALMIER, Céline JEANNINGROS, Emmanuel TISSOT, Karen DA COSTA

Absents : MM. Bernard SAILLANT ; Mickaël BAF COP

Assistaient également à la réunion : Mme Martine BRAND, secrétaire de mairie ; M. François RAGAZZONI et Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret

La séance est ouverte à 19H30.

M. Olivier CHAMOT est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 12 juillet 2021 n'appelant pas d'observation est adopté à l'unanimité.

En préambule, le Maire accueille M. Jean-Marc BOUCHET, l'édile de Villy-le-Bouveret invité à prendre part à la séance pour évoquer plusieurs sujets communs aux deux municipalités :

* Vidéosécurité

M. le maire de Villy-le-Bouveret informe l'assemblée que, compte tenu de l'accroissement de la délinquance, sa municipalité a décidé, en lien avec les services de la gendarmerie nationale, d'installer des caméras à différents points stratégiques de la commune. Une réunion publique a été organisée pour présenter la démarche et lever les éventuelles réticences. Le marché a été attribué à une entreprise spécialisée (SPIE) pour un montant de 46.000 € subventionné à 75% par l'Etat et la Région. A noter que ce projet est très largement plébiscité par la population locale qui attend des réponses pour juguler l'insécurité (vols, incivilités...).

Monsieur le Maire de Menthonnex engage un tour de table afin de recueillir le sentiment du conseil municipal qui, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de solliciter le référent sécurité de la gendarmerie pour élaborer un diagnostic de vidéoprotection communale qui sera présentée lors d'une réunion publique du conseil municipal.

A signaler que la commune de Menthonnex est de plus en plus victime de vandalisme et de détériorations immobilières ainsi que de vols, y compris avec effraction (rappel

du vol du camion et de l'outillage de la commune).

*** Centre de Loisirs des Bornes**

Mme Karen DA COSTA, déléguée de la commune de Menthonnex, fait un tour d'horizon du fonctionnement du centre de loisirs des Bornes aménagé par les communes de Villy, Menthonnex, Vovray, Le Sappey dans les locaux de l'ancienne école de Villy et géré par une structure associative (Graines de Favis).

Chaque commune participe financièrement, au prorata des enfants accueillis. A noter que 43% des utilisateurs provenant de Menthonnex, il a été attribué cette année une subvention de 5510 €.

M. Jean-Marc BOUCHET rappelle le dynamisme de cette association et de la structure qui l'encadre (5 personnes à temps partiel) et fait part de quelques problèmes relationnels qu'il est parfois amené à arbitrer entre les parents et l'équipe d'encadrement.

*** Rentrée scolaire**

Mme HENRY, adjointe au scolaire, fait le point sur la rentrée qui s'est déroulée dans de bonnes conditions avec 118 élèves scolarisés dans 5 classes.

Il est rappelé que les écoles sont gérées par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et qu'il existe un regroupement pédagogique entre Menthonnex et Villy. A noter une réorganisation au niveau de la cantine avec l'embauche de 2 nouvelles collaboratrices ce qui porte l'effectif à 5 personnes à temps partiel. Il est rappelé que la cantine est administrée par une association subventionnée par la commune (20.000 € en 2021). Notons également que des travaux d'insonorisation et de peinture ont été effectués dernièrement à l'intérieur des locaux.

Concernant la garderie périscolaire elle fonctionne avec une employée communale, renforcée par le personnel de la cantine. Enfin notons que l'employé communal, M. CIZERON, a été déchargé de l'encadrement de la cantine pour se recentrer sur ses tâches de cantonnier.

*** Organisation des festivités du 11 novembre**

Il est rappelé que depuis de nombreuses années, les communes de Menthonnex et de Villy s'associent pour organiser, par alternance, la commémoration de l'armistice et le repas des anciens.

Comme l'année dernière, et compte tenu des conditions sanitaires, il est convenu que chaque commune organise ses propres festivités.

Concernant Menthonnex, M. Olivier CHAMOT, chargé de l'organisation, informe que la commémoration au monument aux morts se déroulera à 9H30 en présence de la municipalité, des anciens combattants et des écoliers.

Il est également décidé de convier à une autre date les aînés du village pour un repas dans un restaurant local. Jocelyne BORNE, par ailleurs présidente du club du 3^e âge, est chargée, en lien avec le maire, de l'organisation de cette journée.

*** Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties**

Il est rappelé que les conseils municipaux sont appelés à se prononcer sur les conditions d'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. L'assemblée, après en avoir délibéré, décide de limiter l'exonération de 2 ans à 40% de la base imposable pour tous les immeubles à usage d'habitation.

* **Téléphonie mobile**

Comme convenu, un pylône de téléphonie mobile a été installé par Free Mobile en amont du hameau de La Rippaz. Le raccordement au réseau électrique devrait être réalisé cet automne. Cette installation réalisée dans le cadre de l'opération zone blanche doit permettre à l'ensemble des usagers du bassin versant, quel que soit leur opérateur, d'être éligible à la 4G.

* **Fibre optique**

Suite au déploiement par le Syane et Covage du réseau de fibre optique, les usagers du chef-lieu, des Petits Pierres et de Bastaly peuvent désormais faire appel à leur opérateur pour être raccordés.

* **Urbanisme**

M. le Maire et M. PACCARD, l'adjoint à l'urbanisme, font le point sur :

- le déploiement de la dématérialisation de l'application du droit du sol qui devra être opérationnel dès 2022.

- le projet de rénovation énergétique et d'agrandissement de la mairie. L'appel d'offres pourrait être lancé en fin d'année et le démarrage des travaux en fin d'hiver.

- autorisations d'urbanisme délivrées :

- * un permis d'aménager de 9 lots de terrains à bâtir à l'entrée Est du chef-lieu ; le Clos Bonier porté par le Sté YTEM aménagement

- * un permis de construire pour l'agrandissement d'un hangar agricole et l'installation d'une réserve incendie au GAEC La Brisée (Dubouchet Frères), 127 Chemin de Chez Labrisée,

- * un permis de construire à M. Mme CHAMOT Gérard, 699 Route de La Côte, pour la modification de façades et création d'un abri à voitures accolé à la maison

DP accordées

- M. Mme TIVELET Gilles, 1497 Route des Bornes pour la construction d'une pergola

- M. Mme EVRARD Fabien, 274 Chemin de Chez Trosset pour la pose de panneaux photovoltaïques.

- M. Mme REAGNO David – 20 Impasse de la Rippaz pour la construction d'une piscine

- M. Mme CARON Eric – 156 Route des Petits Pierres pour la construction d'une piscine.

* **Travaux**

M. le Maire et M. Emmanuel TISSOT, chargé du suivi des travaux, font le point sur les chantiers réalisés ou en cours :

- Réalisé :

- * enrobage de la route de Chez Falconnet par l'entreprise Colas ;

- * curage des fossés par l'entreprise TP des Bornes ;

- * débroussaillage de la voirie communale par l'entreprise Croset ;

- * réaménagement de la fontaine de la place du village (alimentée par les eaux pluviales) par l'entreprise Hallier Paysage ;

- * réaménagement du barbecue de l'agorospace par l'entreprise DB Soudure ;

- * installation d'un hôtel à insectes dans la prairie fleurie située en aval de l'église ;

- * reprise de l'affaissement de la RD3 au Creux Trosset (chantier porté par le Département) ;

- projet :

- * aménagement du réseau d'eau pluviale de Chez Bastaly près de l'agorospace ;
- * aménagement du chemin rural du Pas de Mule en amont de La Rippaz ;
- * décorations de Noël (proposition d'acquisitions de déco et création d'un groupe de travail) ;

*** Syane**

M. LEOTY fait le compte rendu à l'assemblée de son activité de délégué auprès du Syane qui vient de changer de président. M. BAUD GRASSET remplaçant M. AMOUDRY. Il fait également le point sur l'évolution à venir de la fibre optique sur la commune. Des repérages sont en cours pour pouvoir déployer la fibre sur l'ensemble des hameaux (échéance 2024-2025).

*** Syr'Usses**

Mme Sylvie LOUVEAU fait une synthèse des différentes rencontres auxquelles elle a participé :

- journée découverte sur le terrain à l'intention des Elus, depuis Frangy jusqu'au Plateau des Bornes afin de porter une attention sur différents aspects de la rivière et des zones humides du territoire avec les problématiques de la gestion de la ressource en eau, de la préservation de la biodiversité et des risques d'inondation.
- Participation avec Sandrine Bochet à deux ateliers d'élaboration du plan d'action Syr'Usses pour 2022 concernant les milieux aquatiques.

*** SMS et environnement**

Mme JEANNINGROS se livre à un bref compte rendu des réunions auxquelles elle a pris part dans le cadre du Syndicat Mixte du Salève et suggère de relancer le projet de liaison pédestre entre le Plateau des Bornes et le massif du Salève. Elle se propose de rencontrer prochainement les maires des communes riveraines. Elle propose également de s'occuper, en lien avec Emmanuel TISSOT, de l'installation d'une signalétique ludique dans la prairie du chef-lieu. Enfin, les élus la félicitent pour la mise en œuvre, avec le cantonnier, de massifs d'ornements (fleurs et légumes) à plusieurs endroits de la commune.

*** Véhicule communal**

Suite au vol du camion de la commune, l'assurance a remboursé la somme de 13.000 € correspondant à l'indemnisation du véhicule et du contenu dérobés après déduction de la vétusté. M. PACCARD est chargé de prospecter pour l'acquisition d'un véhicule professionnel du même type que celui volé. Les serrures des ateliers communaux ont été renforcées et il est prévu d'installer une vidéosurveillance.

*** Manifestations**

- M. BALMIER fait le point sur la fête au village organisée avec succès le 2^e week-end d'août ; l'assemblée se réjouit que cette fête traditionnelle ait pu se dérouler dans de bonnes conditions.
- Mme YAKOVLEFF relate le déroulement de la journée vide grenier organisée le dimanche 5 septembre sur la place du village, avec 63 emplacements et une fréquentation importante. Mobymitic et l'APE ont été associés en tenant les stands de boissons et petite restauration. Le bénéfice lié aux locations des emplacements (environ 500 €) a été reversé à l'APE.

L'ensemble des élus félicite Jocelyne pour son initiative et son engagement couronné de succès. Rendez-vous est donné au printemps pour une prochaine édition.

*** Divers**

M. le Maire et les adjoints informent l'assemblée qu'ils ont reçu fin août les deux conseillers départementaux, fraîchement élus, Christelle PETEX et David RATSIMBA, accompagnés de Denis DUVERNAY, l'ancien vice-président du Département et Serge FRANCOIS de la voirie départementale pour les remercier des réalisations réalisées ces dernières années sur les routes départementale de la commune et également pour échanger sur les projets. A cette occasion, le maire a tenu à remercier chaleureusement Denis DUVERNAY et ses services pour leur engagement et leur réactivité tout au long de ces années. Il a également félicité Christelle PETEX qui vient de succéder à Martial SADDIER dont elle était la suppléante au poste de député de la Haute-Savoie.

*** Communauté de Communes**

M. le Maire et Mme HENRY, délégués communautaires, font un bref résumé des activités intercommunales et indiquent que le prochain bureau de la CCPC se déroulera à Menthonnex.

*** Bulletin d'infos**

Sandrine BOCHET et Olivier CHAMOT lancent un appel aux élus qui le souhaitent pour rédiger des articles. Parution prévue pour la fin de l'année.

La séance est levée à 22 Heures.

Secrétaire de séance
Olivier CHAMOT

Le Maire,
Guy DEMOLIS